

MANIFESTATION DE SOUTIEN À VINCENT FOURNIER, SYNDICALISTE CGT

CONTRE LA RÉPRESSION SYNDICALE

Depuis plus d'un an, le grand patronat et le gouvernement de Macron utilisent l'épidémie de COVID et les inquiétudes légitimes qu'elle engendre pour imposer de manière accélérée les mesures anti-ouvrières dont ils rêvaient depuis des années, dans la continuité de la contre-réforme du système de retraite.

C'est donc une avalanche de plans de licenciements qui se mettent en place dans les grands groupes tels que Total, Renault, Airbus, pour ne citer qu'eux et une vague de licenciements dans les PME.

Tout cela, aidé par un gouvernement aux ordres qui distribue des milliards à tour de bras aux grands patrons licenciés, alors que dans le même temps les hôpitaux sont à bout de souffle et tentent de soigner sans moyens ni embauches de personnels.

Les capitalistes veulent faire payer leur crise aux travailleurs et travailleuses et essaient de museler celles et ceux qui voudraient s'en défendre.

Avec la mise en place d'un carcan législatif liberticide en pleine pandémie ; le projet de loi « confortant les principes de la République » (ex-séparatisme), la proposition de loi sur la « sécurité globale », le nouveau schéma national du maintien de l'ordre de septembre 2020 et les décrets de fichage généralisé de la population de décembre 2020, le gouvernement cherche à intimider quiconque contesterait sa politique.

Les grandes entreprises ne cessent de réprimer les militant·es syndicaux·ales qui se mettent en travers de leur chemin capitaliste. Nous observons la même tendance dans la fonction publique.

C'est dans ce contexte électrique que la Poste des Yvelines a décidé en début d'année 2021 d'entamer une procédure de licenciement à l'encontre de Vincent Fournier.

Vincent, postier depuis 15 ans au Chesnay, subit un véritable acharnement de la part de la Poste depuis des années. Depuis 2014, pas moins de 4 mises à pied avec suspension de salaire lui ont été infligées, de 3 mois pour la dernière en date ! Ce que la direction lui reproche c'est d'être un syndicaliste combatif de la CGT, elle cherche donc à s'en débarrasser.

Toutes ces sanctions sont à relier aux nombreuses luttes que mènent les postiers dans les Yvelines contre les destructions des conditions de travail, les nombreuses suppressions de postes et de sites.

Car la Poste voudrait voir appliquer ses mesures anti-sociales sans qu'il n'y ait de contestation et s'attaque donc à Vincent Fournier, le représentant du personnel CGT.

Nous devons absolument faire entendre à la Poste que de ce licenciement, comme les autres, nous n'en voulons pas.

Ce n'est pas notre camarade syndicaliste Vincent qui devrait se retrouver sur la sellette, mais bel et bien les responsables de la Poste qui ont envoyé la police à l'encontre des syndicalistes qui ne faisaient que leur travail en aidant leurs collègues à exercer leur droit de retrait pour se protéger, alors que la direction de la Poste a dissimulé plus de 24 millions de masques l'an dernier, en pleine pandémie, pendant que les hôpitaux en cherchaient partout.

**Nous appelons à se mobiliser :
Contre cette répression anti-syndicale
Mais également contre tous les licenciements au sein de la Poste
Pour l'arrêt de toute procédure disciplinaire à l'encontre de
Vincent Fournier, représentant syndical CGT.**

**Une manifestation s'élançera
en direction du siège de la Poste des Yvelines,
le 24 avril 2021 à 10h30
au départ de
la gare de St-Quentin en Yvelines.**

Lors de ce rassemblement, Les postier·es et soutiens seront présent·es pour montrer la détermination des travailleurs et travailleuses, chômeurs chômeuses et étudiant·es à défendre notre camarade, pour dénoncer cette procédure disciplinaire abusive, qui doit être levée !